



Conseil d'établissement

Procès-verbal

De la séance ordinaire du 26 mai 2015

Durée	No	Sujet	Objet
	I -	Ouverture de la séance à 19 h 34.	
Résolution #CÉ 14/15-27	2-	Secrétariat et présences a) Présences et quorum Sont présents(es) : Josiane Arsenault-Dubé, parent Thérèse Chabot, membre de la communauté Julie Châteauneuf, enseignante Lyse Côté, enseignante Valérie Fugère, parent Nathalie Huchette, directrice Karinne Lebel, parent Jessica Nadeau, enseignante Sonia Polisenno, technicienne du service de garde Caroline Rousseau-Cyr, enseignante Guylaine Thivierge, parent Absences : Mélanie Côté, parent Public : Dominique Brault, parent	Constat

Résolution #CÉ 14/15-28	3	Adoption de l'ordre du jour Il est proposé, par madame Julie Châteauneuf, et il est résolu: QUE l'ordre du jour, tel que modifié, soit adopté : 1. Ouverture de la séance 2. Secrétariat et présences 3. Adoption de l'ordre du jour 4. Parole au public 5. Mot de la présidente 6. Mot de la direction 7. Approbation du compte-rendu du 17 février 2015 et suivis POINTS DE DISCUSSION : 8. Campagnes de financement 8.1. Bilan de l'année 8.2. Planification 2015-2016 9. Frais chargés aux parents 9.1. Sorties éducatives 9.2. Manuels scolaires 9.3. Effets scolaires 10. Service de garde 10.1. Règles de fonctionnement du service de garde 10.2. Activités 10.3. Budget 10.4. Sondage aux parents 11. Assemblée générale de septembre 12. Budget annuel 13. Plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation 14. Code de vie 15-16 POINTS D'INFORMATION 15. Organisation scolaire 16. Prévisions budgétaires pour 15-16 17. Normes et modalités 15-16 18. Services éducatifs complémentaires 15-16 19. Calendrier scolaire 20. Cafétéria scolaire 21. Vie scolaire 22. OPP 23. Bons coups ou coups de cœur à l'école de l'Amitié 24. Parole à la responsable du service de garde 25. Parole à la représentante du comité de parents 26. Parole aux membres 27. Parole à la présidente 28. Parole à la direction 29. Parole au public 30. Levée de la séance Adopté à l'unanimité.	Adoption
--	----------	---	-----------------

Durée	No	Sujet	Objet
	4-	Parole au public : Aucune question du public.	Information
	5-	Mot de la présidente En cette dernière rencontre des membres du CÉ pour l'année scolaire 2014-2015, madame Valérie Fugère remercie les membres pour leur implication. De plus, madame Fugère souligne le fait que les assemblées se déroulent dans un cadre convivial et agréable.	Information
	6-	Mot de la direction Madame Nathalie Huchette remercie également les membres du CÉ pour leur implication et leur participation aux 4 séances de l'année 2014-2015. De plus, elle informe les membres que le calendrier des rencontres pourrait être légèrement modifié l'an prochain, afin de pouvoir mieux concorder les différents points à mettre à l'ordre du jour, selon la période de l'année scolaire.	Information
Résolution #CÉ 14/15-29	7-	Approbation du compte-rendu du 17 février 2015 et suivis L'adoption du procès-verbal est proposée par madame Jessica Nadeau. Adopté à l'unanimité Suites au procès-verbal du 17 février 2015 Au point 8, madame Nathalie Huchette informe les membres que le projet du bazar n'aura finalement pas lieu. En effet, après avoir sondé les parents afin de connaître leur intérêt à participer à cet événement, très peu de gens ont manifesté le désir d'occuper une table. Au point 15, madame Huchette informe l'assemblée que, tel qu'avancé lors de la dernière séance, on pourra dorénavant lire "contribution volontaire" sur la liste des frais demandés aux parents pour l'achat des cahiers d'activités, plutôt que "matériel pour projets thématiques". En effet, l'école ne peut plus exiger de tels frais. Par conséquent, selon la loi sur la gratuité scolaire, le parent peut refuser de s'acquitter des frais relatifs à l'achat de matériel plus sophistiqué utilisé dans le cadre de projet de sciences ou d'arts plastiques. Dans un tel cas, l'argent recueilli par les parents qui ont accepté de contribuer financièrement servira à l'ensemble des élèves. Évidemment, selon la contribution monétaire des parents, cela peut avoir un impact sur l'accès à des activités plus stimulantes et recherchées.	Adoption

Durée	No	Sujet	Objet																								
	8-	Campagnes de financement 8.1. Bilan de l'année <table><thead><tr><th>ACTIVITÉ</th><th>DÉPÔT</th><th>MONTANT AMASSÉ</th></tr></thead><tbody><tr><td>les activités de financement de l'année en cours, le montant amassé par l'école de ces activités et l'endroit où les fonds sont destinés. Slide de 2013-2014</td><td></td><td>7622.75\$</td></tr><tr><td>Épluchette de blé d'Inde</td><td>Fonds à destination spéciale</td><td>267.50\$</td></tr><tr><td>Souper-spaghetti</td><td>Service de garde</td><td>532.00\$</td></tr><tr><td>Vente de chocolat</td><td>Fonds à destination spéciale</td><td>5970.68\$ (incluant 830.00\$ pour les contributions volontaires) *un montant de 186.45\$ n'est toujours pas retourné à l'école</td></tr><tr><td>Photos scolaires</td><td>Fonds à destination spéciale</td><td>500.34\$</td></tr><tr><td>Souper-spectacles</td><td>Éducation physique et arts dramatiques</td><td>651.00\$ *Ce montant n'est pas le montant final puisque toutes les données n'ont pu être comptabilisées à ce jour.</td></tr><tr><td>Tapis rouge</td><td>Achats pour arts dramatiques</td><td>104.00\$</td></tr></tbody></table>	ACTIVITÉ	DÉPÔT	MONTANT AMASSÉ	les activités de financement de l'année en cours, le montant amassé par l'école de ces activités et l'endroit où les fonds sont destinés. Slide de 2013-2014		7622.75\$	Épluchette de blé d'Inde	Fonds à destination spéciale	267.50\$	Souper-spaghetti	Service de garde	532.00\$	Vente de chocolat	Fonds à destination spéciale	5970.68\$ (incluant 830.00\$ pour les contributions volontaires) *un montant de 186.45\$ n'est toujours pas retourné à l'école	Photos scolaires	Fonds à destination spéciale	500.34\$	Souper-spectacles	Éducation physique et arts dramatiques	651.00\$ *Ce montant n'est pas le montant final puisque toutes les données n'ont pu être comptabilisées à ce jour.	Tapis rouge	Achats pour arts dramatiques	104.00\$	Information
ACTIVITÉ	DÉPÔT	MONTANT AMASSÉ																									
les activités de financement de l'année en cours, le montant amassé par l'école de ces activités et l'endroit où les fonds sont destinés. Slide de 2013-2014		7622.75\$																									
Épluchette de blé d'Inde	Fonds à destination spéciale	267.50\$																									
Souper-spaghetti	Service de garde	532.00\$																									
Vente de chocolat	Fonds à destination spéciale	5970.68\$ (incluant 830.00\$ pour les contributions volontaires) *un montant de 186.45\$ n'est toujours pas retourné à l'école																									
Photos scolaires	Fonds à destination spéciale	500.34\$																									
Souper-spectacles	Éducation physique et arts dramatiques	651.00\$ *Ce montant n'est pas le montant final puisque toutes les données n'ont pu être comptabilisées à ce jour.																									
Tapis rouge	Achats pour arts dramatiques	104.00\$																									

Durée	No	Sujet	Objet

Résolution #CÉ 14/15-30	9-	Frais chargés aux parents 9.1. Sorties éducatives Madame Nathalie Huchette remet aux membres le document relatif aux sorties extra ou parascolaire de chacun des cycles pour l'année scolaire 2015-2016. Elle précise que les montants reliés aux diverses sorties sont approximatifs, considérant qu'au moment de produire le document, le nombre exact des élèves qui fréquenteront chacun des cycles était inconnu. De plus, la direction rappelle aux membres qu'il sera dorénavant obligatoire de sonder les parents en vue d'obtenir une autorisation de leur part, et ce pour chacune des sorties proposées. Il est également à noter que l'école devra une alternative non contraignante aux élèves qui ne participeront pas à la sortie dans le cas où le parent s'y oppose. Il est proposé par madame Karinne Lebel, et il est résolu: QUE la liste des sorties extra ou parascolaire soit approuvée, tel que proposée. Adopté à l'unanimité. 9.2. Manuels scolaires Madame Huchette remet la liste du matériel didactique requis pour chacun des groupes pour l'année scolaire 2015-2016. Considérant qu'un écart assez important était observé entre le total à déboursier pour le groupe 501 en comparatifs aux groupes 560 et 601, l'enseignante du groupe 501 révisé à la baisse les frais pour documents reproductibles. Il est proposé par madame Guylaine Thivierge et est résolu que la liste du matériel didactique pour l'année scolaire 2015-2016 soit approuvée, tel que modifiée. Adopté à l'unanimité. 9.3. Effets scolaires Madame Huchette remet la liste des fournitures scolaires requises pour chacun des groupes pour l'année scolaire 2015-2016. Il est proposé par madame Valérie Fugère et est résolu que la liste des fournitures scolaires pour l'année scolaire 2015-2016 soit approuvée, tel que proposée. Adopté à l'unanimité.	Adoption
Résolution #CÉ 14/15-31			
Résolution #CÉ 14/15-32			

Résolution #CÉ 14/15-33	10-	Service de garde 10.1. Règles de fonctionnement du service de garde Madame Sonia Polisenio explique aux membres que le SDG conservera le même document que celui retenu pour l'année scolaire 2014-2015, bien que celui-ci présente quelques modifications mineures. ✓ Les frais d'ouverture de dossier de 10\$ par enfant (pour un maximum de 25\$ par famille) ont été abolis. ✓ Les frais de service de garde pour les élèves ayant le statut "régulier" passent à 7.30\$ par jour. ✓ Les frais de service de garde pour les élèves ayant le statut "sporadique" (occasionnel) se divisent par période (pour un maximum de 16\$ par jour) : • Matin : 4\$ • Midi : 4\$ • Soir : 13h57 et + : 13.50\$ - Soir : 15h00 et + : 10.17\$ ✓ Les frais pour le service aux dineurs pour les élèves ayant le statut "régulier" : • 1^{er} enfant : 325\$ • 2e enfant : 325\$ • 3e enfant : 162.50\$ ✓ Les frais pour le service aux dineurs pour les élèves ayant le statut "sporadique" (occasionnel) sont maintenant de 4\$ par dîner. * Il est à noter que les frais relatifs au service aux dineurs qui figurent actuellement sur le document sont ceux pour le service aux dineurs bonifié, soit 1 surveillant pour 25 élèves. Un sondage doit être acheminé aux parents tous les deux ans, afin que ceux-ci se prononcent sur leur intérêt à ce que leur(s) enfant(s) bénéficie(nt) d'un service aux dineurs bonifié (1/25) ou d'un service aux dineurs de base (1/34). Étant donné que ce sondage doit être présenté aux parents cette année pour l'année scolaire 2015-2016, les frais annoncés pourraient être modifiés à la baisse. ✓ Après l'heure de fermeture du service de garde, des frais de 5\$ par tranche de 5 minutes de retards (pour un maximum de 45\$) seront appliqués. Il est proposé par madame Lyse Côté et est résolu que le document <i>Informations et règlements 2015-2016 du service de garde Les débrouillards</i> soit approuvé, tel que modifié. Adopté à l'unanimité.	Adoption
--	------------	---	-----------------

Résolution
#CÉ
14/15-34

10.2. Activités

Madame Polisenno présente aux membres sa proposition de programmation pour les 12 journées pédagogiques et de force majeure, prévues au calendrier scolaire :

Date	Activité	Frais d'activité /élève Activité+ transport+frais de garde
25 sept.	Funtropolis St-Hubert	16.08\$+9.91\$+7.30\$= 33.29\$ (30\$)
23 oct.	Journée maison	5\$ (max.) +0\$+7.30\$+= 12.30\$
19 nov.	Récréaction	15\$+0\$+7.30\$= 22.30\$
20 nov.	Journée maison	5\$ (max.) +0\$+7.30\$= 12.30\$
25 janv.	4 services	19.45\$+0\$+7.30\$= 26.84\$
26 janv.	Force majeure	5\$ (max.) +0\$+7.30\$= 12.30\$
18 fév.	Fap Multisport Romain et Gaulois	10.80\$+0\$+7.30\$= 18.10\$
19 fév.	Journée maison	5\$ (max.) +0\$+7.30\$= 12.30\$
29 mars	Force majeure	5\$ (max.) +0\$+7.30\$= 12.30\$
27 avr.	Force majeure	5\$ (max.) +0\$+7.30\$= 12.30\$
24 mai	Force majeure	5\$ (max.) +0\$+7.30\$= 12.30\$
3 juin	Village d'Antan Drummondville	12.75\$+15.38\$+7.30\$= 35.43\$ (30\$)
	TOTAL	222.06\$ (213.34\$)

*Ces montants sont approximatifs et pourront varier à la hausse ou à la baisse selon le nombre d'enfants présents à la journée. De plus, madame Polisenno envisage de mettre sur pied des activités de financement visant à diminuer les frais reliés aux sorties et aux activités.

Il est proposé par madame Julie Châteauneuf et est résolu que la liste des activités présentée par madame Sonia Polisenno soit approuvée, tel que proposée.

Adopté à l'unanimité.

Adoption

Durée	No	Sujet	Objet
		10.3. Budget Pour l'année scolaire 2014-2015, le service des dineurs a réalisé un surplus de 6000\$ (-1000\$ de mauvaises créances). Cette somme sera en partie investie dans l'achat de matériel et de jeux dédiés à la cour extérieure. Par ailleurs, le matériel sera facilement accessible par la porte donnant accès à la cour d'école. De plus, l'achat d'un TBI pour la classe d'arts dramatiques est aussi envisagé. Alors qu'à pareille date l'an dernier, le service de garde affichait un déficit de 30 000\$, il en va tout autrement cette année. En effet, considérant que le service de garde a généré un surplus de 10 000\$ pour l'année 2014-2015, la dette de l'an passé se verra considérablement diminuée. En ce sens, madame Nathalie Huchette ne tarit pas d'éloges à l'égard de madame Sonia Polisenio et de son équipe au service de garde. L'investissement de madame Polisenio et des membres de son équipe font en sorte que les enfants bénéficient d'un service hors pair et adapté aux élèves. Il est aussi important de souligner l'implication des enseignants dans le volet parascolaire sur l'heure du midi, ce qui a aussi grandement contribué à la diminution des coûts reliés au service de garde, en plus de permettre aux élèves de vivre de très belles activités du midi. Madame Polisenio effectuera encore une quinzaine d'heures sur le plancher pour l'an prochain, en plus d'assurer la gestion du service de garde. Le groupe des plus vieux sera sous les bons soins de madame Polisenio pour la prochaine année scolaire et celle-ci élabore déjà des projets, en vue de créer des activités plus adaptées à ce groupe d'âge. Sondage aux parents Un sondage sera acheminé dans les prochains jours aux parents, afin que ceux-ci se prononcent sur leur intérêt à ce que leur(s) enfant(s) bénéficie(nt) d'un service aux dineurs bonifié (1/25) ou d'un service aux dineurs de base (1/34). Madame Polisenio présente aux membres la lettre explicative qui sera jointe au sondage. Madame Carolie Rousseau-Cyr spécifie qu'il serait important d'établir plus clairement ce en quoi consiste l'option 1 et l'option 2, afin que les parents puissent faire un choix éclairé. Madame Guylaine Thivierge avance qu'il serait important de spécifier quel est le service actuellement offert pour le service aux dineurs.	Information

Durée	No	Sujet	Objet
Résolution #CÉ 14/15-35		Madame Nathalie Huchette propose un seul vote par famille. Adopté à l'unanimité.	Adoption
Résolution #CÉ 14/15-36		Les membres du CÉ consentent à ce que la proposition qui recevra 50%+1% des votes des parents soit retenue. Adopté à l'unanimité	
Résolution #CÉ 14/15-37		Il est proposé par madame Carolie Rousseau-Cyr et est résolu que le sondage à faire parvenir aux parents soit approuvé, tel que modifié. Adopté à l'unanimité.	
	11-	Assemblée générale de septembre Mesdames Valérie Fugère et Karinne Lebel expliquent aux membres que, lors du dernier comité de parents, les écoles ont été invitées à réfléchir sur les mesures possibles à adopter, afin d'attirer un maximum de parents lors de la tenue de l'assemblée générale. Après discussion, les membres s'entendent sur le fait qu'il est inutile de consacrer temps et énergie sur la promotion de la participation à l'assemblée générale puisque, les parents y sont tous invités et ceux qui sont intéressés s'y présentent déjà.	Information
	12-	Budget annuel À ce jour, les données visant à constituer le budget annuel final ne sont pas complètes. Toutefois, madame Nathalie Huchette s'assurera de faire parvenir les informations aux membres par courriel, lorsque le tout sera complété. Tel que vu précédemment, le solde du fonds à destination spéciale se chiffre à 9416.66\$. En ce qui concerne le budget restant du CÉ, celui-ci se chiffre à 238.83\$.	Information

Durée	No	Sujet	Objet
	13-	Plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation Madame Nathalie Huchette et madame Magalie Joncas (TES) travaillent actuellement à la mise à jour du plan de lutte. Le document révisé sera présenté aux membres lors de la tenue de la séance prévue pour le mois d'octobre 2015.	Information
	14-	Code de vie 15-16 Madame Huchette informe les membres que ce point devra être reporté. Le nouveau code de vie mis en place en début d'année est présentement en révision et pourrait subir quelques changements. Madame Huchette s'engage à faire parvenir le code de vie 2015-2016 par courriel aux membres du CÉ.	Information
	15-	Organisation scolaire Madame Nathalie Huchette confirme aux membres qu'il y aura encore 3 classes/cycle pour l'an prochain et que l'organisation demeure la même : 1^{er} cycle : 1 classe de 1^{re} année, 1 classe de 2^e année et 1 classe multi 2^e cycle : 1 classe de 3^e année, 1 classe de 4^e année et 1 classe multi 3^e cycle : 1 classe de 5^e année, 1 classe de 6^e année et 1 classe multi Toutefois, un changement pourrait survenir au niveau du préscolaire. À ce jour, on dénombre 46 inscriptions pour le préscolaire à l'automne 2015. Il y a donc une possibilité d'ouverture d'un troisième groupe. Toutefois si 2 élèves ou plus devaient quitter avant la rentrée scolaire, la création d'un troisième groupe au préscolaire serait compromise, puisqu'il est nécessaire d'avoir un minimum de 45 inscriptions. La décision finale sera prise le 18 août prochain et, si besoin il y a, le poste sera affiché à ce moment. Si un troisième groupe préscolaire s'ajoute à l'école de l'Amitié, c'est le local "Le p'tit bonheur" qui devra céder sa place.	Information
	16-	Prévision budgétaire pour 15-16 Ce point sera reporté à une rencontre ultérieure.	

Durée	No	Sujet	Objet
	17-	Normes et modalités 2015-2016 Les groupes seront formés en CEE. Madame Huchette insiste sur l'importance de nuancer les perceptions des parents vis-à-vis les classes multi. En effet, plusieurs parents semblent convaincus que les classes multi représentent un groupe élite, alors que ce n'est pas la réalité. Plusieurs aspects sont à considérer : ✓ Autonomie ✓ Capacité de concentration ✓ Pas de grande difficulté d'apprentissage ✓ Partage des sexes ✓ Briser les alliances négatives ✓ Il y a aussi des élèves forts académiquement dans les classes régulières Les spécialistes peuvent aussi amener un point de vue différent sur les enfants et, une fois tous les différents éléments considérés, les enseignants et les enseignantes sont en mesure de statuer sur la meilleure option pour chacun des élèves.	Adoption
	18-	Services éducatifs complémentaires Considérant que l'école de l'Amitié est une école à priori, celle-ci a droit au service de base : ✓ Psychoéducation : 1 jour/semaine ✓ Psychologie : 1 jour/semaine ✓ Orthopédagogie : 4,25 jours/semaine ✓ Orthophoniste : 1 jour/semaine Pour l'année scolaire 2015-2016, l'école bénéficiera d'un plancher de base de 10 000\$ pour la TES. Il est aussi à noter qu'un élève nécessitera les services d'un(e) préposé(e) aux enfants handicapés, ce qui est assuré par une allocation reçue à cet effet.	
	19-	Calendrier scolaire Madame Huchette remet le calendrier scolaire 2015-2016 à l'assemblée. Les membres retiennent la date du 15 septembre 2015 pour la tenue de l'assemblée générale. Lors de cette rencontre, les membres du CÉ produiront le calendrier de rencontre pour les séances du CÉ.	
	20-	Cafétéria scolaire Madame Huchette informe les membres qu'en date du 11 mai, monsieur Mario Martin a remis une lettre à la direction, l'avisant qu'il quittait la cafétéria de l'école de l'Amitié, afin de relever de nouveaux défis. Par ailleurs, les parents ont tous été informés de son départ imminent.	Information

Durée	No	Sujet	Objet
		Madame Huchette songeait à aller en appel d'offres avant de se faire informer de la grande difficulté à trouver quelqu'un intéressé à prendre une telle concession. Madame Sylvie Fournier a manifesté son intérêt à prendre en charge la cafétéria. Monsieur Martin propose la vente de tout son matériel pour un total de 1800\$. Considérant les nombreuses dépenses que madame Fournier doit déboursier avant de pouvoir prendre en charge la cafétéria, madame Huchette propose aux membres d'envisager avancer la somme de 1 800\$ à madame Sylvie Fournier, sous forme de prêt. Les membres s'entendent sur l'importance de maintenir le service de cafétéria en place et cherchent activement une solution en ce sens. Quelques pistes de solutions sont mises sur la table par les membres : • Madame Huchette soumet la possibilité de financer l'achat du matériel par le fonds à destination spéciale. Un contrat de location serait fait avec madame Fournier qui s'engagerait à rembourser le prêt par le paiement du loyer de la cafétéria. • Madame Josiane Arsenault-Dubé propose d'utiliser le surplus du service aux dineurs pour effectuer le prêt à madame Fournier. • Madame Karinne Lebel propose la tenue d'activités de collectes de fonds afin d'amasser les fonds nécessaires. • Madame Josiane Arsenault-Dubé avance la possibilité de demander la contribution monétaire de la municipalité et/ou du comptoir d'entraide Au fil des discussions, jugeant qu'il serait souhaitable que l'école possède le matériel nécessaire au roulement de la cafétéria, madame Huchette soumet aux membres l'idée que l'école se porte acquéreur du matériel de monsieur Martin. Les membres énoncent alors qu'il serait important de prendre en considération les frais qui peuvent être encourus dans le cas de bris ou d'usure du matériel. Après discussions et réflexions, madame Nathalie Huchette fait part aux membres de sa décision finale : ➤ Le surplus du service aux dineurs paiera le 1800\$ au Service alimentaire plus (Mario Martin) ➤ Les frais de loyer serviront à nous assurer d'un fonds de réserve, afin de défrayer les coûts liés aux bris ou à l'usure du matériel. ➤ Le montant du loyer sera à déterminer selon les revenus de la cafétéria. ➤ Aucun soutien ne sera demandé à la communauté, car d'autres dossiers seront discutés sous peu.	information

Durée	No	Sujet	Objet
	21-	Vie scolaire Madame Carolie Rousseau-Cyr annonce aux membres que le club de course devrait recevoir le chandail à leur effigie demain.	information
	22-	OPP Les membres de l'OPP demandent la participation de 3 bénévoles pour l'événement souper-spectacle du 4 juin prochain. Mesdames Nathalie Huchette, Valérie Fugère et Sonia Polisenno se portent volontaires. Quelque 20 billets pour le spectacle et pour le souper hot-dog seront disponibles sur place dans le cas où des gens seraient intéressés à se procurer des billets de dernière minute. Madame Josiane Arsenault-Dubé informe l'assemblée que l'OPP ne reprendra pas le collier l'an prochain. En effet, considérant la surcharge de travail que cela implique, les membres de l'OPP ne sont plus en mesure d'en assumer la charge.	Information
	23-	Bons coups ou coups de cœur à l'école de l'Amitié Madame Guylaine Thivierge partage la participation de son fils Jérémy Lachance, à la grande finale internationale de la dictée PGL. Jérémy a su se classer parmi les 93 finalistes, alors qu'ils étaient 308 000 participants au départ. L'événement s'est avéré être une très belle et très enrichissante expérience pour Jérémy. Celui-ci projette d'ailleurs participer à l'édition 2015-2016. Madame Thivierge souligne la présence de madame Nathalie Huchette et de madame Émilie Lupien-Durocher à la grande finale de la dictée PGL. Les membres félicitent grandement Jérémy!	information
	24-	Parole à la responsable du service de garde Rien à ajouter.	
	25-	Parole à la représentante du comité de parents Madame Karinne Lebel informe l'assemblée de sa participation à une formation donnée par l'avocate de la CSP, sur les campagnes de financement. Madame Lebel se dit surprise de la complexité des éléments à prendre en considération.	Information

Durée	No	Sujet	Objet
	26-	Parole aux membres Madame Guylaine Thivierge demande des précisions en ce qui a trait aux changements de la sortie de fin d'année du troisième cycle. Madame Huchette explique que, compte tenu que le circuit aérien qui devait être opérationnel ne l'est pas, la sortie au centre d'amusement Zûkary s'avérerait moins appropriée pour le troisième cycle. Dans cette optique, les enseignantes du troisième cycle se sont mises à la recherche d'une activité de remplacement. Une sortie au camping Rouville a été retenue par les élèves. Une lettre d'informations sera bientôt remise aux parents.	
	27-	Parole à la présidente Rien à ajouter.	
	28-	Parole à la direction Madame Nathalie Huchette réitère son invitation à la soirée des bénévoles aux membres du CÉ. À cet effet, une lettre a été remise à tous les bénévoles oeuvrant au sein de l'école.	
	29-	Parole au public Madame Dominique Brault exprime avoir vécu une année exceptionnelle à l'école pour cette dernière année, sa fille fréquentera l'école secondaire l'an prochain. Madame Brault souligne l'implication de l'équipe-école.	
Résolution #CÉ 14/15-38	30-	Levée de la séance Il est proposé par madame Lyse Côté et il est résolu : QUE la séance soit levée à 22h45	

Valérie Fugère
Présidente

Nathalie Huchette
Directrice

Guylaine Thivierge
Secrétaire